



ASSEMBLEE ANNUELLE

DIMANCHE 4 février 2018

Lieu de la réunion : CREPS Val de Loire – 48 avenue du Maréchal Juin – 18000 BOURGES

Membres du comité directeur présents : Michel Polydor, Alexandre Portheault, Ludovic Chotard, David Bourdet, Christophe Maffezzoni, Franck Suhami, Christophe Renard, Sureka Dhanaraju, Eric Despalin.

Invité : Jacques Goupil

Excusés : Frédéric Marre, Daniel Pedretti, Alexandre Mazzia.

Absents : David Himbert, Thierry Lecleach.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture
- Rapport moral du président de la FFPS/carnassiers
- Rapport financier du trésorier
- Budget prévisionnel
- Bilan des championnats 2017
- Election d'un nouveau secrétaire
- Vote du règlement intérieur
- Contrats de partenariats
- Site internet
- Questions diverses
- Conclusion

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex

N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

Début de la réunion 9h 30

Ouverture de la réunion

Le secrétaire par intérim, David Bourdet, ouvre la réunion. L'appel des présidents régionaux est effectué. Pour rappel ce sont les présidents des commissions carnassiers des comités régionaux qui ont le droit de vote, soit sur place soit en accordant une procuration (voir liste d'émargement en annexe 1).

- Commission carnassiers régionale Nouvelle Aquitaine – Président : M. Marre Frédéric (absent) , pouvoir donné à Christophe Maffezzoni.
- Commission carnassiers régionale Ile de France – Président : M. SUHAMI Franck (présent).
- Commission carnassiers régionale Centre Val de Loire – Président : M. GIENS Yann (absent), pouvoir donné à Christophe Maffezzoni.

- Commission carnassiers régionale Occitanie – Président : M. BIAU Benjamin (absent), pouvoir donné à David Bourdet.
- Commission carnassiers régionale Hauts de France – Président : M. ANTOINE Fabrice (absent), pouvoir donné à Michel Polydor.

Rapport moral du président de la FFPS/carnassiers (Michel Polydor)

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, je voudrai remercier Mr Jacques GOUPIL, Président de la FFPS d'être parmi nous aujourd'hui.

Je remercie également tous ceux qui ont fait le déplacement ainsi que les membres du Comité Directeur.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une réunion d'information que nous appellerons à l'avenir « ASSEMBLEE ANNUELLE ». Je précise qu'il ne peut pas s'agir d'une Assemblée Générale vu que notre Commission Nationale Carnassier n'a pas de statuts propres. Nous sommes une COMMISSION NATIONALE de la FFPS. L'Assemblée Générale de la FFPS aura lieu en Juin cette année.

Avant de passer à la partie fonctionnement général de notre Commission je vous précise que si nous sommes appelés à voter aujourd'hui des décisions ou le budget par exemple, seuls les Présidents des Commissions Régionales Carnassiers sont porteurs des voix et donc participent aux votes. Nous proposerons aussi au vote le règlement intérieur de notre commission nationale carnassier qui dans l'avenir viendra en complément des statuts de la FFPS régir notre commission.

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

La Commission Nationale Carnassier continue sa croissance puisque chaque année nous sommes de plus en plus nombreux. En 2017 nous sommes passés de 453 licenciés à 528 soit une progression de 16,5%. Il est important de souligner la très forte progression des jeunes puisque de 26 nous avons atteint 85 jeunes licenciés.

Un travail de fond a été fait auprès de ces jeunes en particulier dans le street-fishing par Alexandre PORTHEAULT et la région de Bretagne. Des championnats Jeunes vont voir le jour dans certaines régions dès cette année.

Nous pouvons noter aussi une forte progression des licences événementielles qui ne sont pas comptabilisées dans le total des licences. De 73 en 2016 nous en avons eu 138 en 2017 soit presque le double. Ce qui prouve que des compétiteurs sont venus s'essayer à notre sport pour le découvrir.

De nouveaux clubs se sont créés. Nous avons 40 clubs affiliés pour 35, l'année précédente.

Ces chiffres sont encourageants et prouvent que nous devons persévérer dans nos actions de terrain mais aussi de communication.

La communication j'y viendrais plus tard...

Nous devons persévérer disais-je, même si nous sommes conscients que l'année 2018 et peut-être 2019, seront des années plus difficiles, en raison de la mise en place des championnats régionaux.

Vous n'êtes pas sans savoir que le Comité Directeur a décidé d'homogénéiser ses championnats avec le format standard fédéral. Dès cette année, les régions dans lesquelles nous seront représentées, auront lieu des championnats régionaux qui donneront accès une finale nationale. Au sein de ce nouveau schéma, les clubs vont avoir une action prépondérante. Ils vont devoir contribuer à la création des Commissions Régionales qui vont gérer ces championnats. Nous mettrons en place une aide financière « au mérite » pour les régions et les clubs qui organiseront ces championnats qui sera évaluée en fin d'année en fonction du budget.

Il s'agit de changements importants et surtout novateurs dans notre commission. Une implication de tous sera nécessaire pour la réussite de ce nouveau format de compétition. Nous avons des représentants à la tête de commissions régionales carnassiers dans cinq régions et bientôt huit. Des clubs se créent, déjà quatre depuis le début l'année. Des gens s'investissent et montrent leur détermination à faire avancer la pêche de compétition Carnassier. Alors oui, 2018 sera une année de transition mais les calendriers nationaux qui vont être présentés aujourd'hui vous offriront de très belles épreuves événementielles dans toutes les disciplines qui serviront de support à nos championnats Pro-Elite.

Cette année, deux équipes de France partiront défendre nos couleurs aux championnats du monde, en Bosnie pour l'équipe de France de carnassiers du bord (truite aux leurres) et

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex

N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

l'Angleterre pour l'équipe de France de carnassiers en bateau. Les deux Team managers vous en parleront lors de cette Assemblée annuelle.

Je vais terminer mon intervention en vous parlant de la communication qui est très importante dans notre monde actuel. J'entends souvent des gens dirent « ils sont nuls en com » par contre je n'ai encore jamais rencontré quelqu'un me disant « votre com ce n'est pas terrible, je peux vous aider et vous conseiller en faisant ceci et en faisant cela »... jamais. Dans ce domaine comme dans d'autres (et surtout dans la pêche de compétition) nous sommes entourés de grands « y a qu'à, faut qu'on ». Par contre les gens qui peuvent se mettre autour d'une table et consacrer du temps à construire un véritable projet ne sont pas légion.

La communication d'une part c'est chronophage et d'autre part ça coute cher. Quand on se penche sur notre budget de fonctionnement, il est aisé de constater que nous y consacrons une part non négligeable (attachée de presse, kakémonos, Clermont, site etc. ...). Nous allons aujourd'hui vous présenter et mettre en ligne le nouveau site de la FFPS Carnassier. Il est moderne, fonctionnel et pour faire court il a de la « gueule ». Je précise que ce site a été réalisé par trois bénévoles de la FFPS, Messieurs Bruno Garnier, Alexandre PORTHEAULT et Christophe RENARD. Des heures et des heures de travail ont été nécessaires à sa réalisation, il reste encore un peu de boulot mais il est opérationnel. Alors les « y a qu'à, faut qu'on » trouveront sûrement à redire...moi je dis simplement bravo et merci messieurs.

Les calendriers, les règlements sportifs et les formats de compétition y sont disponibles ainsi que tous ce qui concerne la vie de notre commission.

Je vais laisser la parole à notre trésorier Franck Suhami qui va vous présenter les comptes et le budget prévisionnel. Je voudrais cependant remercier tous nos partenaires pour le soutien financier et la confiance qu'ils nous témoignent car je le dis et le redis, sans eux, il n'y aurait pas de Commission Nationale Carnassier.

Cette année 2018 s'annonce pleine de nouveautés mais je suis sûr que ce ne sont pas quelques obstacles qui vont ralentir le formidable élan qui nous anime tous.

Merci à tous les bénévoles et tous nos Présidents de clubs qui sont les piliers de nos actions.

Je souhaite à tous nos compétiteurs d'obtenir de beaux résultats sportifs sur nos compétitions mais surtout de se faire plaisir dans la bonne humeur et le respect des autres.

Merci à vous tous !

Rapport financier du trésorier (Franck Suhami)

Franck Suhami présente le résultat de l'exercice financier (voir annexes 2 et 3), il insiste sur quelques points importants :

- Les frais postaux sont élevés à cause de l'envoi des réglattes.

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex

N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

- Les déplacements sont un poste de dépense important, ils couvrent les déplacements des membres du comité directeur sur une soixantaine de compétitions en 2017 , sur les salons et chez nos partenaires.
- Les frais pro-élite correspondent aux chèques payés par les compétiteurs pro-élite, cette saison une équipe n'a pas honoré son engagement d'où un léger déséquilibre.
- La comptabilité a été faite par un comptable. Il y a une perte de 5548,99€ sur l'exercice 2017 liée à l'exercice 2016 et à une non-anticipation du débit différé de la carte bancaire entre fin 2016 et début 2017.
- En 2017 des partenaires n'ont pas tenus leurs engagements, on a donc eu moins d'entrées financières que prévues. Jacques Goupil intervient et précise que cela s'est déjà produit par le passé, il avait alors été interdit aux sportifs sponsorisés par la marque n'ayant pas tenue ses engagements de participer aux épreuves sous les couleurs de cette marque, la seule condition pour prendre cette mesure est d'avoir un contrat d'engagement signé et pas uniquement verbale.
- Michel Polydor précise que l'équipe de France bateau n'apparaît pas sur les comptes car les membres de cette équipe ont payé eux-mêmes leurs billets d'avion. Jusqu'à présent les moyens financiers de la FFPS/carnassiers ne permettaient pas de prendre en charge la plus grande partie des frais liés aux épreuves internationales ce qui devrait évoluer positivement en 2018.
- Pour information, les comptes de la commission carnassier sont réimputés au global des comptes de la FFPS puis soumis à l'AG de la FFPS.

VOTE : Le résultat financier est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Michel Polydor présente ensuite le budget prévisionnel (voir annexe 4), quelques précisions sont apportées :

- Les charges de déplacement ont été revues à la baisse, 14000€ ont été prévus en espérant qu'elles seront encore moindres, en effet, la nouvelle formule de championnats devrait nécessiter moins de déplacements des membres du comité directeur sur les compétitions.
- En 2017, un budget empoisonnement avait été créé, en accord avec le Bass Nation, le prix des licences événements prises pour cette épreuve étant reversé en black-bass. En 2018 on ne sait pas encore comment va évoluer ce partenariat puisqu'il ne sera possible, désormais, de prendre une licence événement sur un seul week-end par an. L'espoir de la FFPS/carnassiers est de pérenniser ce partenariat avec le Bass Nation avec des compétiteurs qui prendraient des licences annuelles.
- Un budget a été prévu pour la mise en place de vidéos pour couvrir les finales. Ces vidéos seront créées, comme en 2017, par Stéphane Durant-Robin, les 5 finales seront

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

filmées pour une somme de 3000 € (Pour rappel, les vidéos faites en 2017 pour les finales float-tube et bateau ont fait entre 60 000 et 80 000 vues).

- Pour les équipes de France, les frais restants à la charge des sportifs vont considérablement baisser et devraient être aux alentours de 300€ à par compétiteur.
- Ce budget prévisionnel est construit sur des accords avec les partenaires à hauteur de 46500€.

VOTE : le budget prévisionnel est soumis au vote et accepté à l'unanimité.

Bilans sportifs

Bilan sportif des championnats bateau, fait par Christophe Maffezzoni

Le championnat de pêche en bateau s'est déroulé sur quatre zones géographiques, et a regroupé 56 dates avant la Finale du Championnat de France.

De nombreux nouveaux équipages sont venus participer aux phases qualificatives.

Au total, 120 équipages licenciés sports en Challenger, 18 en Pro Elite et environ 100 équipages en comptant les licences évènementielles.

La Finale a permis aux 50 meilleurs équipages de France de s'affronter sur le lac de St Etienne de Cantales dans le Cantal, à l'issue des 57 dates comptant pour le championnat de France.

Dans des conditions très difficiles les qualifiés se sont affrontés dans un excellent esprit, et les performances réalisées dans des conditions très difficiles nous prouvent, si besoin était, que les participants à cette FINALE du Championnat de France sont de véritables champions de haut niveau.

En 2017 les Champions de France bateau sont :

- pour la Pro Elite : Jean-Luc et Théo VALFORT
- pour le championnat de France Challenger : Mayeul CHEVALIER et Ryusuke HAYASHI.

Notre championnat a donc réalisé un total de 1300 inscriptions d'équipages cumulées pour sa version 2017

Je tiens à remercier tous les clubs, les organisateurs, les AAPPMA et les fédérations départementales, qui nous ont aidé à organiser notre CHAMPIONNAT NATIONAL OFFICIEL 2017.

L'Equipe de France bateau a participé aux Championnats du Monde « Brochet » en Angleterre et a, sous la houlette de son capitaine, ramené une quatrième place !

L'équipe était composée de Frédéric Laupin, David Menteur, Nicolas Delebarre et Alain Marragou.

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

Nous travaillons à ce jour sur le choix d'une équipe remplaçante, capable de s'intégrer dans un projet collectif, après le refus de l'équipage Valfort-Valfort d'intégrer le groupe comme remplaçants, pour leur première participation à un Championnat du Monde.

Bilan sportif des championnats de pêche du bord et de pêche à la truite , fait par Alexandre Portheault

Je tiens à remercier tous les clubs, AAPPMA, fédérations ainsi que tous les bénévoles, qui ont aidé ou organisé des épreuves cette année. Merci à eux pour leur soutien.

Remerciement à :

- Watermill fishing lodge Ireland, via patrick Brissaud, pour sa dotation au champion de France Pro Elite (Un voyage de pêche en Irlande pour deux personnes),
- Naskan, via Nasser Khanfour pour la dotation du champion de France Challenger (une barque alu),
- Pecheur.com pour le chèque cadeau de 200€ pour le meilleur jeune,

Et enfin merci aux compétiteurs pour leur participation et enthousiasme.

Le championnat de France 2017 de pêche du bord s'est déroulé sur un circuit national de 6 épreuves, 3 épreuves en Ile de France et 9 épreuves en région Bretagne.

Au niveau des participations, malgré la mise en place de championnats régionaux, le nombre de compétiteurs a augmenté.

Pour rappel,

- 2015 54 compétiteurs
- 2016 72 compétiteurs
- 2017 : au total ce sont 139 compétiteurs qui se sont affrontés sur les différentes manches. 52 nationales, 38 en Ile de France et en 49 bretagne soit une augmentation de 93%.

Concernant les participations :

- 2016: 186 participations
- 2017: 188 participations en national, 62 en Ile de France, 231 en Bretagne soit 481 participations.

Soit 2,59 fois plus de participation

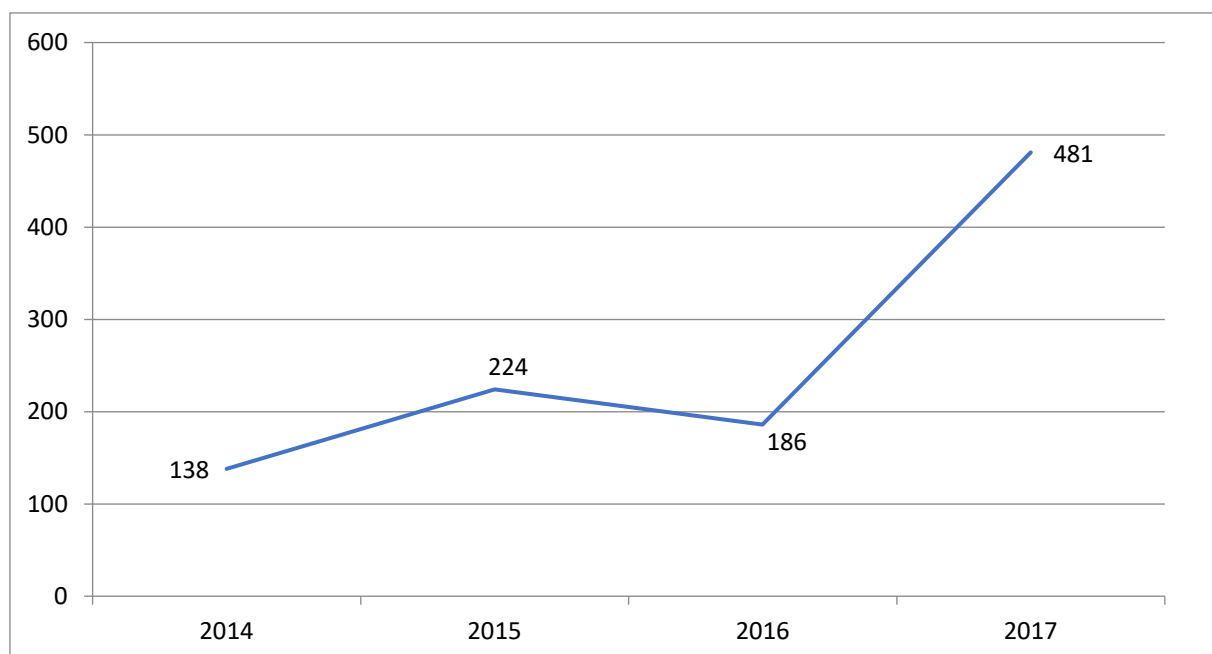
Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex

N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20



En 2014, il y a eu 234 participations en tout (138 championnat + 96 en coupe de France), en 2015 on a eu 224 participations pour le seul championnat de France soit une progression de 62% par rapport à 2014.

L'épreuve ayant rassemblé le grand nombre de compétiteur est Mantes la Jolie avec 35 compétiteurs.

Le prix moyen de l'inscription à une épreuve officielle a été de 30 €.

Comme tous les ans, le championnat s'est clôturé par une finale qui a eu lieu à Mantes la Jolie et où les vingt premiers challenger, les 12 Pro élite et les 4 meilleurs jeunes du classement général provisoire se sont affrontés. Ce fut un très bel événement avec de nombreux et beaux poissons. Merci à la team Carnokill et à l'AAPPMA Le goujon Mantais. Les champions de France de Street fishing sont Raphael Becker en Pro Elite et Romain Ripoll en challenger. Le meilleur jeune est Clement Deroulez, 14 ans

L'Equipe de France de pêche du bord a participé au printemps 2017 aux championnats du monde qui se sont déroulés en Italie. Malgré la technicité des parcours, l'équipe de France n'a pas démerité et a montré sa détermination. Malheureusement, cela n'a pas suffi et notre équipe s'est classée en milieu de tableau.

Perspective 2018:

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex

N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

2 championnats:

- Pro Elite: 5 dates.
- Challenger régional: de nouvelles dates

Les règlements ont été mis à jour, il faudra donc bien les lire.

Résultats championnat de France 2017

Pro élite :

- 1^{er} Becker Raphael St Maur pêche competition, Europeche/Lucky John/Franck'S/Usami
2^{ème} BONTEMPELLI TOM St Maur pêche competition, Europeche/ Uzami/ Lucky John/ green devil/ FranckS
3^{ème} GASNIER THOMAS les dragons de choisy, Illex

Challenger:

- 1^{er} Ripoll Romain: st Maur Pêche Competition
2^{ème} Bellec Christophe: team carna95
3^{ème} Drevet Brice : team carna95

Club champion de France : St Maur pêche competition
Meilleur jeune : Clément Deroulez (14 ans)

Bilan de la Truite 2017 :

Je tiens à remercier tous les clubs, AAPPMA, fédérations ainsi que tous les bénévoles, qui ont aidé ou organisé des épreuves cette année. Merci à eux pour leur soutien.

Remerciements aux partenaires

Remerciement à :

Watermill fishing lodge Ireland, via patrick Brissaud, pour sa dotation au champion de France truite (Un voyage de pêche en Irlande pour deux personnes).

Et enfin merci aux compétiteurs pour leur participation et enthousiasme.

Le championnat de France truite 2017 s'est déroulé sur un circuit national de 5 épreuves réparties en 2 dates réservoir, 1 date rivière de montagne, et deux rivières de plaine

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

Au niveau des participations, le nombre de compétiteurs a augmenté. Au total ce sont 47 compétiteurs qui se sont affrontés sur les différentes manches.

Pour rappel, en 2016 on a eu 40 compétiteurs.

Concernant les participations, en 2016, il y a eu 76 participations, en 2017 on a eu 115 participations soit une progression de 51% par rapport à 2016.

L'épreuve ayant rassemblée le grand nombre de compétiteurs est Gargillesse avec 31 compétiteurs.

Le prix moyen de l'inscription à une épreuve officielle a été de 30 €.

Ce fut un très bel événement avec de nombreux et beaux poissons. Le champion de France truite est Raphael Becker.

Perspective 2018:

- 1 championnat de 5 dates.
- Création d'une pro élite en 2019.

Les règlements ont été mis à jour, il faudra donc bien les lire.

Résultats championnat de France truite 2017 :

1^{er} Becker Raphael St Maur Europeche/Lucky John/Franck'S/Usami
2^{ème} didier cyrille les dragons de choisy illex
3^{ème} seguin jeremy team carna 95 Gunki

Club champion de France : Nokilleures 73

Bilan sportif des championnats float-tube, fait par Ludovic Chottard

Un grand moment de la saison 2017, fut la Coupe de France Float tube qui s'est déroulée au Lac de Saint-Cyr. Une très belle Coupe de France organisée par le club sportif : Poitiers Pêche Sportive. Une Coupe de France, exceptionnelle en termes de chiffre : 71 compétiteurs, 127m de poissons furent comptabilisés lors de ce week-end. Au terme de ces 2 jours, Philippe Cunningham remporte la Coupe de France.

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

Le championnat de France Challenger Float tube 2017 s'est déroulé en 2 parties, tout d'abord les manches régionales qualificatives pour la finale. 102 compétiteurs ont pris part à notre championnat régional réparties en 4 zones. Un total de 35 dates furent organisées pour établir les classements régionaux.

Au terme de ces championnats régionaux, les 30 meilleurs compétiteurs furent qualifiés pour la finale, rejoignant les 18 compétiteurs de la Pro-Elite.

La finale s'est déroulée les 11 et 12 novembre 2017 en Ile de France. Une finale hors norme, en termes de conditions climatiques, mais surtout en termes de poissons capturés, 173m de poissons furent comptabilisés. Plus de 200 brochets, et 80 perches.

En 2017, les champions de France sont :

- Julien HIMBERT pour le championnat Pro-Elite
- David RATIER pour le championnat Challenger
- Baits Fishing Club Sud Vendée pour le championnat des clubs.

Le sport, c'est aussi la jeunesse, Jules Delgado est déclaré meilleur espoir du championnat de France Float tube 2017.

Dans l'ombre du championnat de France, beaucoup de personnes œuvrent pour organiser ce championnat. Je pense aux Fédérations, AAPPMA, organisateurs, clubs, bénévoles. Un grand Merci pour votre aide, et votre soutien tout au long de la saison.

Je voulais également remercier les parents, spectateurs qu'on retrouve lors de nos compétitions, c'est un réel plaisir de partager notre sport avec vous.

Bilan sportif des championnats du monde bateau fait par Christophe Maffezzoni

Les championnats du monde se sont déroulés cette année en Russie, l'équipe de France d'abord mal engagée sur la première manche a su remonter et termine au pied du podium en finissant première de la seconde manche. C'est une équipe de France stable, qui gagne en expérience avec son capitaine Frédéric Laupin.

Bilan sportif des championnats du monde de pêche du bord fait par Eric Despalin

Les championnats du monde se sont déroulés en Italie, dans une région de montagne. La pratique était entièrement axée sur la pêche de la truite. En 2018, les championnats du monde auront lieu en Bosnie dans des conditions proches de celles rencontrées en Bosnie. Chaque année notre équipe de France progresse, acquière de l'expérience. Les sélections futures seront entièrement axées sur le championnat de France truite pour coller au mieux aux réalités du championnat du monde.

Election d'un nouveau secrétaire

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

Il faut remplacer Ludovic Chottard qui gère désormais le championnat de France de pêche en float-tube, David Bourdet est candidat.

VOTE : élu à l'unanimité

Vote du règlement intérieur (voir document en annexe 5)

Michel Polydor présente ce document, il précise que la commission nationale carnassiers ne peut pas faire d'Assemblée générale, l'assemblée générale est celle de la FFPS, par contre il y a une réunion d'information annuelle à laquelle sont conviés les licenciés. Le président précise ensuite que ce règlement intérieur prévoit que 2 à 3 vérificateurs aux comptes puissent être nommés parmi des licenciés de la FFPS/Carnassiers ne faisant pas partie du comité directeur, Jean Marie GODET, présent lors de cette réunion d'information annuelle, se porte volontaire et sera donc vérificateur aux comptes.

VOTE : règlement intérieur accepté à l'unanimité

Remarque de Jacques Goupil : il faudra accepter un jour qu'il n'y a qu'une seule fédération et qu'une seule licence et oublier peu à peu les commissions nationales, même si cela est encore prématuré aujourd'hui.

Contrats de partenariats

Michel Polydor explique comment sont passés les contrats avec les partenaires. Il y a 3 niveaux qui font l'objet de négociations et d'adaptations spécifique en fonction des accords pris avec chaque partenaire. Une convention de partenariat est ensuite signée.

- Niveau 1 : c'est un partenariat de 1^e niveau qui permet aux marques d'être visibles sur les kakémonos, les affiches, etc...
- Niveau 2 : ce sont les partenaires spécifiques des championnats au maximum de 3 par championnat. Les marques seront visibles sur tous les supports de ces championnats : oriflammes, kakemonos, fiches de résultats, fiches d'inscriptions...

Les partenaires de niveau 2 seront pour la saison 2018 :

- Navicom, Mercury et Gunki pour les championnats bateau.
 - Garmin, Gunki et Amiaud pour les championnats float-tube.
 - Lowrance, Gunki et Suzuki pour le championnat street-fishing.
 - Ray Marin et Black-Cat pour le championnat silure.
 - Smith et Illex pour le championnat truite.
- Niveau 3 : ce sont les partenaires des équipes de France avec Smith comme partenaire exclusif de l'équipe de France truite et Navicom, Gunki et Mercury pour l'équipe de France bateau.

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex

N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

Site internet

Le nouveau site internet de la FFPS/carnassiers est en ligne et visible à cette adresse : <http://www.ffps-carnassier.fr/>

C'est un nouveau site élaboré par des bénévoles dont deux membres du comité directeur (Christophe Renard et Alexandre Portheault) aidés par un compétiteur (Bruno Garnier).

Questions diverses

- René Rard, représentant de la Fédération de pêche de l'Ardèche et des pêcheurs d'Auvergne-Rhône Apes : une compétition du championnat de France silure va être organisée sur notre territoire sur le Rhône, nous aurions besoin d'une affiche pour faire la communication. Michel Polydor répond que cette dernière sera faite rapidement par notre service communication, avant le salon de Montluçon.
- René Rard précise que la fédération de l'Ardèche peut aider à la logistique si besoin. Michel Polydor le remercie et précise que dorénavant le côté logistique devrait être plus simple puisque nous avons moins d'épreuves à gérer. Pour la date silure Daniel Pedretti s'en chargera.
- René Rard précise que sa Fédération confirme sa volonté de promouvoir la pêche sportive aux côtés de la FFPS.
- Questions de Yann Geins posée par Christophe Maffezzoni sur place :
 - 1- Est-il possible de mettre en place une commission bateau avec des représentants des différentes régions françaises ? Réponse : la FFPS/carnassiers y est en effet favorable, cela sera mis en place. Franck Suhami précise qu'en Ile de France, il y aura un référent par discipline et qu'il serait intéressant que chaque commission régionale le fasse à son tour.
 - 2- Est-il possible de mettre en place des remises à niveau obligatoires pour les arbitres officiels ? Réponse : Michel Polydor précise que c'est prévu. Franck Suhami précise qu'en Ile de France sera mis en place un stage arbitrage afin que les arbitres puissent se perfectionner. Jacques Goupil prend la parole pour dire que l'arbitrage est une responsabilité globale qui appartient à la fédération. Il est important que la licence d'arbitre soit officielle et nationale. La question se posera très vite pour savoir si on doit cibler l'arbitrage pour telle ou telle discipline.
 - 3- Est-il possible d'inclure des espèces supplémentaires sur le championnat bateau ? Réponse favorable de la

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20

FFPS/carnassiers, ce seront aux différentes commissions sportives de se positionner.

Conclusion

Michel Polydor prend la parole et rappelle au président de la FFPS, Jacques Goupil, que la FFPS/Carnassiers est confrontée tous les jours à des compétitions parallèles organisées par des fédérations départementales soutenues par la FNPF, des fédérations et des AAPPMA. C'est une situation déloyale puisque ces « compétitions » sont organisées par des salariés alors que nous ne sommes que des bénévoles. Michel Polydor insiste sur le fait qu'il veut être partie prenante sur de futures négociations avec la FNPF. Il faut que ces organisateurs viennent vers nous pour que l'on puisse faire du sport avec une licence, nous sommes prêts à les accueillir. Lorsque nous allons à la pêche nous prenons nos cartes de pêche, pour faire des compétitions l'habitude de prendre des licences doit être prise.

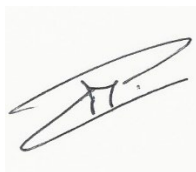
Réponse de Jacques Goupil : cette concurrence est d'abord une affaire d'hommes et de compréhension. Globalement il n'y a pas de volonté délibérée de la pêche associative de faire concurrence à la pêche sportive. Avant d'exister officiellement, il existait déjà des structures, mais nous sommes la seule entité légitime, agréée, pouvant délivrer des titres. Il faut donc se mettre autour d'une table, se parler, négocier. La pêche associative a besoin de réhausser le niveau de ses épreuves, beaucoup de fédérations et d'AAPPMA sont constructives et voudraient officialiser leurs épreuves. Il faut donc avancer sans brutalité, c'est à la FFPS de prendre l'initiative, nous devons nous rapprocher des organisateurs de ces épreuves afin de leur montrer que nous pouvons leur apporter de la plus-value. Je suis prêt à prendre rendez-vous et à vous accompagner pour négocier avec le challenge Henri Hermet.

Jacques Goupil clos la réunion en faisant un rappel historique sur les origines de la FFPS. A la base il y avait trois fédérations (eau douce, mer et mouche) auxquelles sont venues se greffer la carpe et le carnassier. Les pouvoirs publics ont exigé une fusion aboutissant à la création d'une fédération unique, la FFPS, le 6 mars 2015. Cette fusion n'est pas simple et la pêche à la mouche l'a rapidement refusée. Aujourd'hui, il existe 5 commissions nationales au sein de la FFPS : eau douce, carnassiers, mouche, carpe, mer. Cette fédération s'appuie sur ses comités régionaux qui sont des associations loi 1901.

Fin de réunion 12h05

Le Président

Michel POLYDOR



Le Secrétaire

David BOURDET

Fédération Française des Pêches Sportives

Commission Nationale Carnassier

Siège Social : Comité National Olympique Sportif Français (CNOSF) 1, avenue Pierre de Coubertin 75013 PARIS cedex
N° SIRET : 814 826 657 000 11

Adresse postale : 1C, rue des Rayons 95430 BUTRY sur OISE Tél. : 06 30 53 14 20